

S. Stelling-Michaud

Jean Herbert, *Manuel de l'interprète*, 1^{re} éd., 1952,
Genève, Librairie de l'Université, Georg, 3^e éd., 1980,
p. vii-xii.

PRÉFACE

Le métier d'interprète est un très vieux métier, qui apparut lorsque s'établirent les premières relations entre les groupes humains parlant des idiomes différents. C'est aussi un des plus beaux métiers qui soient puisqu'il a pour objet de rapprocher les hommes, de leur permettre de se mieux comprendre les uns les autres. En supprimant l'obstacle de la langue qui les sépare, l'interprète introduit directement les hommes dans la pensée d'autrui et remplit ainsi une fonction médiatrice : il permet aux esprits de communier. L'apôtre Paul le savait lorsqu'il recommandait aux Corinthiens de recourir à des interprètes s'il y avait, dans leurs assemblées, des fidèles parlant deux ou trois langues différentes, ajoutant que s'il ne se trouvait pas d'interprètes parmi eux, il valait mieux que personne ne parlât.

Au début du XIV^e siècle, le légiste français Pierre Dubois, dans son traité sur la reconquête pacifique de la Terre Sainte par le roi de France, préconisa, entre autres institutions originales et hardies pour l'époque, la création, en Occident, d'une école des langues orientales, où serait formé un corps d'interprètes cultivés, capables de parler avec les Infidèles afin de mieux pénétrer dans leur mentalité et de les convertir ensuite par la persuasion. Dubois, qui consacra plusieurs pages au problème de la langue, fit un crime au pape Boniface VIII de n'être point polyglotte. La meilleure manière, disait Dubois, de permettre aux Chrétiens et aux Musulmans de se comprendre «est d'avoir un bon nombre d'interprètes *prudents et fidèles*, qui parlent la langue des deux interlocuteurs et expliquent à l'un quel est le désir de l'autre».

Deux siècles plus tard, Christophe Colomb, qui chercha à gagner la confiance des indigènes du Nouveau Monde pour les instruire dans la foi chrétienne, envoya des Indiens — surtout des jeunes gens — en Espagne, afin qu'ils apprirent la langue, «ce qu'ils feront plus vite en Espagne qu'ici, et ils deviendront ainsi de meilleurs interprètes» que s'ils avaient appris des bribes de castillan avec les colons. L'amiral recommanda, dans cette même lettre, aux Souverains catholiques «que l'on eût plus de soin de ces indigènes que des autres

esclaves» pour qu'ils puissent se former dans les meilleures conditions possibles. On pourrait multiplier les exemples choisis dans le vaste champ de l'histoire pour prouver que l'interprétation a été ressentie comme une nécessité profonde à tous les âges, particulièrement aux périodes de grand renouvellement, et que les hommes du XX^e siècle n'ont rien inventé, en dépit des progrès techniques, puisqu'au moyen âge déjà des esprits avertis affirmaient qu'une formation professionnelle approfondie est indispensable pour pratiquer cet art difficile.

Car aujourd'hui, pas davantage qu'au moyen âge ou à l'aube des temps modernes, on ne s'improvise interprète. Des qualités toujours plus nombreuses sont exigées de ceux qui choisissent ce métier, à cause de la complexité croissante des problèmes traités dans les conférences internationales et des tâches qui incombent à l'interprète. La connaissance, aussi parfaite soit-elle, des langues ne suffit pas pour devenir interprète. Il faut allier à des aptitudes personnelles (facilité d'élocution, résistance nerveuse, etc.), des qualités intellectuelles (pouvoir de concentration, mobilité d'esprit, bonne mémoire, etc.) et des qualités morales (maîtrise de soi, sens des responsabilités). Ces qualités essentielles ne sauraient faire un interprète, si elles ne sont pas étayées par une solide connaissance de la matière. Il n'est pas exagéré de dire que la valeur d'une interprétation dépend en grande partie de la culture générale de l'interprète. Cette culture est d'autant plus nécessaire que les interprètes, qu'ils travaillent sur le plan national ou international, sont constamment en contact avec les grands problèmes politiques, économiques, juridiques et sociaux de l'heure. Interpréter dans ce domaine sans connaître la matière est exclu. L'interprète doit non seulement être au courant de l'actualité mondiale, mais avoir une formation générale de juriste et d'économiste; il doit connaître l'histoire diplomatique et tout ce qui touche à l'organisation internationale doit lui être familier. Il est significatif que les grands interprètes internationaux, depuis 1918, n'étaient pas des interprètes permanents, engagés comme fonctionnaires, mais des «indépendants» qui exerçaient souvent une activité intellectuelle à côté de l'interprétation, soit dans l'enseignement supérieur, soit en s'adonnant à des travaux personnels. Ainsi, le premier interprète international fut l'historien Paul Mantoux, co-directeur de l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales; citons encore Gaston

Bergery, ambassadeur de France, Antoine Velleman, linguiste et professeur d'université, fondateur de l'École d'Interprètes de Genève, et Jean Herbert, spécialiste de la philosophie hindoue et orientale.

Nul n'était plus qualifié que le chef-interprète des premières Assemblées générales des Nations Unies pour écrire une initiation à l'interprétation et pour formuler, à l'usage des étudiants et des futurs interprètes, les règles et les principes qui régissent cet art difficile et passionnant, dont la technique ne s'acquiert que par un exercice constant et où la maîtrise ne s'obtient qu'après une longue pratique. Professeur de français dans une grande école d'Edimbourg au début de la première guerre mondiale, M. Jean Herbert servit, pendant le conflit, comme officier d'artillerie dans les armées française, anglaise et américaine. Ses connaissances linguistiques trouvèrent alors une première application, puisqu'il publia, en 1919, à Paris, un «Lexique français-anglais-américain d'artillerie et de balistique ». Il avait débuté déjà comme interprète de conférence en 1917, à Londres, dans les négociations financières franco-anglaises.

Depuis cette date, M. Jean Herbert a pris part à la plupart des conférences internationales, en particulier à celles qui ont préparé la Société des Nations, les Nations Unies, l'UNESCO et l'OMS. Entre les deux guerres, il a travaillé pour plus de cent organisations internationales différentes dont toutes les plus importantes du monde. Ses qualités exceptionnelles le désignèrent à être l'interprète de presque tous les grands hommes d'État contemporains, de Clémenceau [*sic*], Wilson, Lloyd George à Poincaré, de Briand, Stresemann, Barthou et Mussolini jusqu'à Bénès, Stettinius et Churchill.

Au moment de la constitution de l'ONU, M. Jean Herbert fut appelé à créer de toutes pièces le corps d'interprètes le plus puissant qui ait existé à cette date. Il l'a formé et dirigé personnellement pendant trois ans. Plusieurs maîtres de l'École d'interprètes de Genève ont fait partie de cette équipe. M. Herbert a bien voulu accepter d'écrire ce Manuel qui reproduit en substance, mais en le complétant sur de nombreux points, un cours qu'il avait donné aux interprètes, à Lake Success, en 1946. Un guide sûr pour les débutants manquait jusqu'à ce jour. Pris par leur métier absorbant, les interprètes n'ont guère le temps de réfléchir sur leur art, où chacun d'ailleurs suit sa propre méthode. Sans doute parce qu'il est philosophe et

MANUEL DE L'INTERPRÈTE

qu'il médite sur le sens des choses, M. Jean Herbert a voulu rendre service aux jeunes en concrétisant le résultat de sa vaste expérience en un recueil de conseils qui reflètent à la fois sa haute intelligence et son grand coeur. Son «Manuel» va devenir le *vade mecum* des futurs interprètes et traducteurs. Ce précis s'adresse également à tous ceux qui s'intéressent, à des titres divers, aux problèmes de la coopération internationale, si importante pour l'avenir et la paix du monde.
